



Plaque visé propriété privé sur la façade de mon garage

Par Tintin750000

bonjour j'ai un garage collé à un autre garage qui est au voisin. Il y a 17 ans le voisin a cassé le mur et pris 3 mètres sur mon garage et reconstruit le mur... Et à présent ma longueur ne correspond pas à la longueur faite par l'expertise du géomètre sur l'acte de vente.

Mais voilà que ce jour je me retrouve à visser une plaque sur la façade de mon garage qui correspond à la longueur que j'ai sur l'acte de vente. Mais comme elle n'est pas ce qui est puisque le voisin m'a pris 3 mètres, ma plaque se retrouve sur la façade du voisin, sur les 3 mètres qu'il a pris en douce il y a 17 ans avant que j'achète il y a 7 ans! DOIS-JE ENLEVER MA PLAQUE MALGRÉS QUELLE EST SUR MA SURFACE mais qui ne correspond pas à la réalité puisque ma surface est occupée par le voisin qui a un plus grand garage à présent? Je risque de prendre une plainte? Merci d'avance

Par yapasdequoi

doublon avec

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/jais-visse-une-plaque-lieu-privnn-sur-mon-cabanon-t58765.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/jais-visse-une-plaque-lieu-privnn-sur-mon-cabanon-t58765.html[/url]